



Modification du droit de visite à 13 ans

Par **sofie**, le **03/04/2009** à **09:52**

bonjour,
mon fils va bientôt avoir 13 ans , il va régulièrement en vacances chez son pere mais
souhaiterait modifier la frequence ou la duree de ces visites (le pere habitant à 800 km)
un arrangement à la miable est impossible
quelle est la marche à suivre pour faire entendre lea voix de mon fils
merci